

Compte-rendu de la CAPN des AB du 12 mai 2010

Lecture de 2 motions :

- 1- « Faire entendre des exigences citoyennes sur les retraites » signée par la CGT et la FSU
- 2- « Horaires d'ouverture des BU » signée par la CFDT, la CGT et la FSU

Réponses de l'Administration sur les sujets évoqués par la lecture des motions

1-Concernant les retraites, cela n'est pas de leur ressort. Les textes sont à l'étude, mais le président de la CAP se dit être néanmoins très sensible à la problématique homme/femme, en particulier dans notre filière.

2-Concernant l'allongement des heures d'ouverture des bibliothèques universitaires :

Le texte sur les IHTS (heures supplémentaires) est signé et en cours de publication.

Pour l'administration ce processus est mis en place pour donner une place plus importante à la documentation, pour mettre en œuvre la stratégie documentaire et permettre la coordination du développement des ressources numériques dans le cadre du grand emprunt. Cela correspond aux besoins des étudiants. Des moyens supplémentaires seront donnés pour autoriser une ouverture plus grande en période d'examens et l'emploi d'étudiants. Une mutualisation des moyens et des lieux est donc nécessaire. Cela montre l'intérêt porté à la fonction documentaire. La Ministre a fixé des objectifs nationaux et un bilan sur cette extension sera fait en fin d'année.

Les représentants des personnels font remarquer que des efforts considérables ont été faits depuis plusieurs années par les BU pour étendre leurs horaires d'ouverture et que par ailleurs il eut été judicieux de faire des enquêtes de fréquentations des espaces avant d'annoncer ces mesures parfois absolument pas adaptées ni la réalité ni aux besoins. L'administration précise que ce sera dorénavant aux présidents d'universités de gérer l'évolution des emplois universitaire.

Etude des mutations, des demandes de détachement et d'intégration.

Il y avait pour cette année 2010, 59 postes vacants et 25 susceptibles d'être vacants. Un grand nombre de postes vacants se trouvent en région parisienne et n'ont pas été pourvus par voie de mutation faute de candidats. A l'origine, il y avait 25 demandes de mutation puis 2 désistements sont intervenus : 11 ont reçu un avis favorable de la CAP, un dossier était en suspens et a été résolu positivement depuis.

9 demandes de détachement ont été formulées dont 5 ont reçu un avis favorable de la CAP.

Les 3 demandes d'intégration dans le corps des assistants des bibliothèques ont reçu un avis favorable de la CAP.

Mutations au 01/09/2010

Noms	Affectations
BEC Aurélie	SCDU AMIENS
BOULACHON Mélanie	BIU MONTPELLIER
BOURGUIGNON Anne	SCDU TOULOUSE 2
CAPASSO Séverine	SCDU AIX MARSEILLE 1

FOURNIER Elise	SCDU VALENCIENNES
LAURENT Denis	SCDU UNIVERSITE LYON 1 (affectation au 1 ^{er} octobre)
LE DEUNF Céline	SCDU PARIS 4
LEBARON Laurent	SCDU AMIENS
PRAT Nathalie	MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE PARIS
SCHIETECATTE Valérie	SCDU TOULOUSE 3
SPRECHER Abel	BIU MONTPELLIER
VERMONT Nicolas	BIU MONTPELLIER

Questions diverses:

- Concernant la réforme de la catégorie B : la fusion des 2 corps AB et BAS avec un recrutement à 2 niveaux (1^{er} et 2nd grade) se fera avant la fin de l'année 2010.La 1ere réunion entre le ministère et l'IGB aura lieu à la fin du mois. Les représentants devraient être consultés très rapidement. Aucune précision.
- Concernant le concours d'AB 2010, les listes complémentaires interne/externe sont de 100% afin d'envisager un appel éventuel des reçus l'an prochain.
- La BNUS (Bibliothèque universitaire nationale de Strasbourg) est rattachée à présent à l'université de Strasbourg administrativement mais reste indépendante notamment en ce qui concerne les moyens et les personnels.
- Concernant la BIU de Montpellier, les problèmes persistent puisque les 3 universités n'arrivent pas à se mettre d'accord. Mr Renoult, inspecteur des bibliothèques va être mandaté pour travailler sur ce sujet.
- L'IGB (inspection générale des bibliothèques) travaillera sûrement l'an prochain sur un bilan de l'emploi étudiant dans les universités.

Prochaine CAP prévue fin novembre afin d'étudier les Listes d'aptitudes et les tableaux d'avancements.

N'hésitez pas à contacter vos élues :

<u>aurelie.darmon@paris-sorbonne.fr</u> <u>Patricia Rech <patricia.rech@utc.fr></u>